

Soutenir les projets d'intérêt général de la communauté d'Excelia

La Fondation Excelia lance un programme d'appel à projets afin de promouvoir les idées, les actions, et les engagements de sa communauté autour de trois axes d'intervention : la **diversité**, le **handicap** et l'**entrepreneuriat responsable**.

1. Comment ça marche ?

- deux sessions par an pour nous transmettre votre candidature et obtenir un prix ou une subvention pour votre projet,
- envoyer le dossier de candidature dûment rempli avec les pièces justificatives à fondation@excelia-group.com.
- Adressez-vous à la Fondation pour toutes informations concernant le dépôt de dossier : fondation@excelia-group.com

2. Pour quels projets ?

Les projets doivent s'inscrire autour des trois axes d'intervention de la Fondation Excelia

- la **diversité** : tous projets s'inscrivant autour de l'acceptation des différences et qui sensibilisent sur les sujets du harcèlement, des violences sexistes et sexuelles et de la mixité sociale ;
- le **handicap** : tous projets permettant le développement de la culture de l'inclusion et la sensibilisation de la communauté d'Excelia au handicap ;
- l'**entrepreneuriat responsable** : la Fondation soutien les porteurs de projets de création d'entreprise ayant un positionnement RSE.

La commission accordera donc une attention particulière aux projets dont les objectifs relèvent de l'intérêt général ainsi qu'aux initiatives engendrant des retombées positives pour les étudiants du groupe Excelia, notamment les projets impliquant les étudiants d'Excelia dans la construction d'une école responsable et ouverte sur le monde.

3. Conditions d'éligibilité

- étudiants d'Excelia,
- jeunes diplômés,
- associations étudiantes d'Excelia,
- personnels et enseignants d'Excelia,
- porteurs d'un projet justifiant un impact sur a minima l'un des sites d'Excelia,

4. Calendrier

- Session 2
Ouverture des candidatures : **23 janvier 2023**
Fermeture des candidatures : **8 mars 2023**
Commission et annonce des résultats : **mai 2023**
Les dossiers incomplets et/ou transmis hors délai ne seront pas étudiés.

